

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 21 décembre 2023**

**Rapporteur :  
Monsieur Patrick TROGLIA**

**N° 6**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 28/12/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/12/2023 (accusé de réception du 28/12/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Association KERNAVELO - Demande de subvention**

**L'association KERNAVELO assure la promotion et le développement de l'usage du vélo et met en place tous les ans des animations. L'achat d'un tricycle à assistance électrique destiné au projet de mobilité inclusive est le projet phare de l'année 2023. L'association sollicite une subvention pour mettre en place son programme d'actions 2023.**

\*\*\*\*\*

L'association KERNAVELO, membre de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) déclarée en Préfecture le 3 mars 2014 a pour objet :

- La promotion de l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement à part entière, complémentaire aux transports collectifs et à la marche à pied ;
- L'étude, avec les usagers, les organismes locaux ou nationaux et les pouvoirs publics, des aménagements, infrastructures et services destinés aux cyclistes ou favorisant l'intermodalité ;
- La participation au développement et à la promotion d'itinéraires cyclables urbains et intercommunaux ;
- la vigilance quant au respect de la réglementation dans les domaines de la voirie, des documents d'urbanisme et des déplacements ;
- La contribution à l'élaboration des politiques publiques d'aménagement du territoire en faveur de l'intermodalité ;
- La sensibilisation et l'éducation des publics à une pratique sûre et responsable du vélo.

Plusieurs actions de sensibilisation sont prévues ou déjà réalisées en 2023 par cette association :

- Sorties inclusives en tandem “Activité physique adaptée” ;
- Challenge « Tout à vélo » et Mai à vélo ;
- Animations Semaine européenne de la mobilité ;
- Vélo-école adultes ;
- Atelier vélo participatif ;
- Accompagnement sorties scolaires ;
- Opération de sensibilisation « Cyclistes, brillez ! » ;
- Promotion-développement des véloroutes et voies vertes en Cornouaille ;
- Balades découvertes du vélo en milieux urbain et rural ;
- Baromètre des villes cyclables ;
- Participation au congrès 2023 de la FUB.

La subvention demandée pour l'année 2023 contribuera à soutenir les actions de Kernavélo et à aider l'association à développer la promotion de la pratique du vélo en situation de handicap. Ceci passera notamment à travers l'accompagnement de la pratique des personnes en situation de handicap et/ou atteintes d'une maladie chronique grâce à des vélos adaptés. Ce projet est le prolongement des animations réalisées depuis début 2022 en tandem adapté, dans le cadre de la promotion d'une mobilité décarbonée accessible à chacun, pour tous les moments de la vie.

Pour mener à bien ces différentes actions, l'association sollicite une subvention.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser une subvention de 2 011€ à l'association KERNAVELO (imputation budgétaire : 6574.510) au titre de l'année 2023.